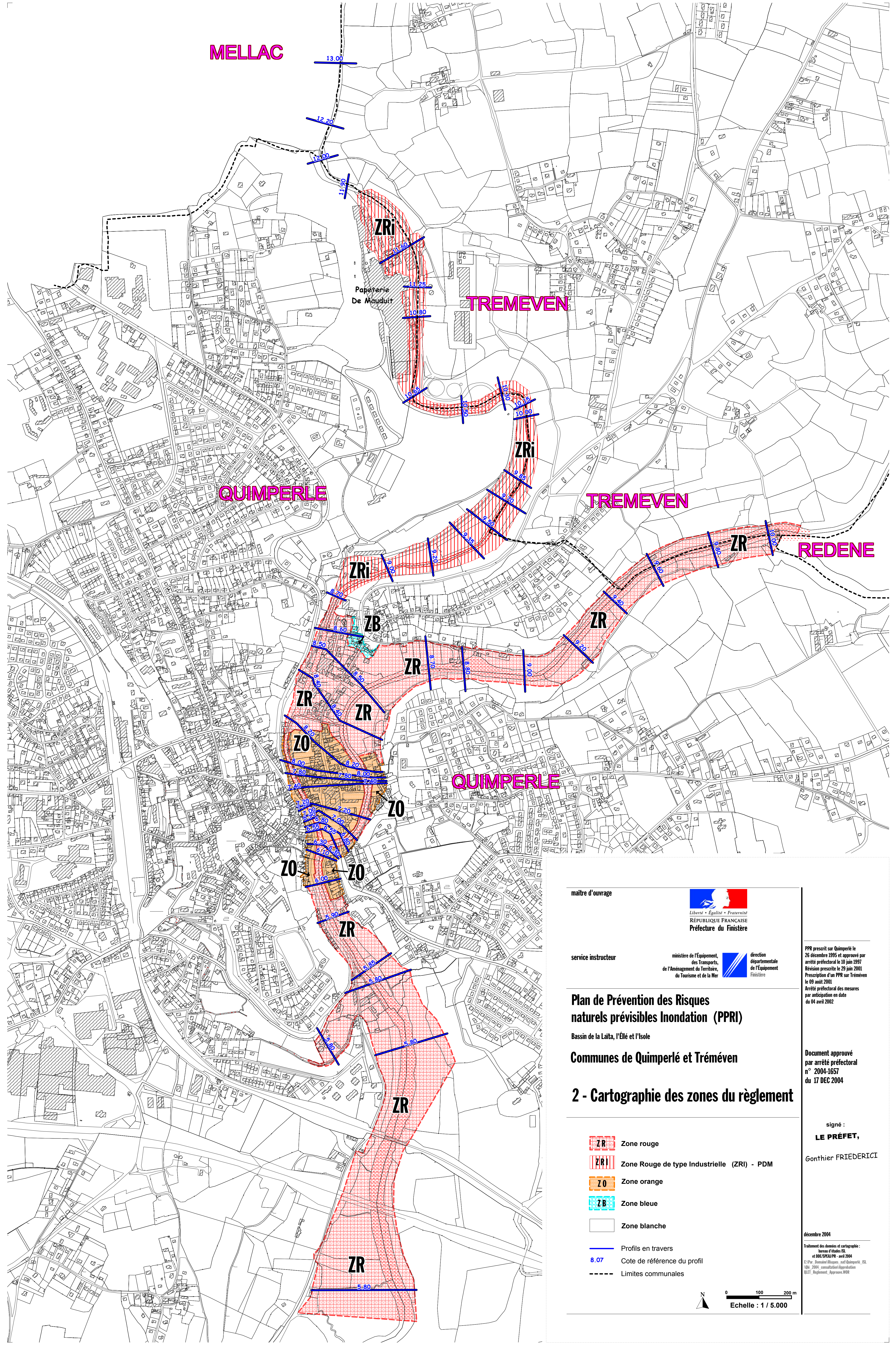




maître d'ouvrage



service instructeur

ministère de l'Équipement,
des Transports,
de l'Aménagement du Territoire,
du Tourisme et de la Mer



Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Inondation (PPRI)

Bassin de la Laïta, l'Élié et l'Isole

Communes de Quimperlé et Tréméven

2 - Cartographie des zones du règlement

- ZR** Zone rouge
- ZRi** Zone Rouge de type Industrielle (ZRI) - PDM
- ZO** Zone orange
- ZB** Zone bleue
- Zone blanche
- Profils en travers
- 8.07 Cote de référence du profil
- Limites communales

N
0 100 200 m
Echelle : 1 / 5.000

PPR prescrit sur Quimperlé le
26 décembre 1995 et approuvé par
arrêté préfectoral le 10 juin 1997
Révision prescrite le 29 juin 2001
Prescription d'un PPR sur Tréméven
le 09 août 2001
Arrêté préfectoral des mesures
par anticipation en date
du 04 avril 2002

Document approuvé
par arrêté préfectoral
n° 2004-1657
du 17 DEC 2004

signé :
LE PRÉFET,
Gonthier FRIEDERICI

décembre 2004
Traitement des données et cartographie :
bureau d'études ISL
et DDE/SPR/PR - avril 2004
C:\Par_Domaine\Risques_nat\Quimperlé_ISL
V04e_2004_consultation\Approbation
04LET_Reglement_Approvisionnement